



LES VERIFICATEURS DE SAINTE ANNE ONT RAISON !

NOUS DEFENDONS LE CONTROLE FISCAL ! TOUS AU CTL du 20 !

Le 15 décembre, la pétition, massivement signée par les collègues de BDV et de PCE, a été remise à la Direction. Ils exigeaient :

- le maintien de tous les services de CFE du département (BDV, BCR, PCE et leurs antennes)
- le maintien de toutes les brigades de vérifications, à savoir les 11 BDV actuellement en place, avec le maintien de tous leurs ACListes,
- le maintien de tous les postes de CFE départemental
- la revalorisation immédiate du régime indemnitaire de tous les agents, l'ACF pour tous les vérificateurs DRFiP en poste
- le retrait du projet national de réorganisation du CFE, et le retrait du projet ASR

Pour seule réponse, la Direction annonce le 17 décembre les suppressions de trois brigades, de six postes de vérificateurs, d'un poste B aux PCE de Saint Barnabé et d'Arles et de l'antenne PCE d'Aubagne..

La mobilité forcée qui découle de ces suppressions ulcère les collègues. La Direction met cette exaspération sur le compte de « privilèges », comme si les vérificateurs n'avaient jamais subi de suppressions d'emploi. C'est faux ! Si les collègues de Sainte Anne ont très majoritairement participé à l'interpellation des représentants de la DRFiP et du responsable de la DG, M Sivieude, le 18 décembre ; s'ils ont remis cela le 4 janvier, puis le 12 en investissant les réunions convoquées par la Direction et sont toujours mobilisés, c'est parce qu'ils défendent le contrôle fiscal départemental. Si les collègues font preuve d'une telle volonté de ne pas s'incliner, c'est tout simplement parce qu'une fois les deux brigades de Sainte Anne supprimées, il n'y aura aucune possibilité pour les collègues de catégorie A de se recaser sur le site, aucun poste de catégorie A de leur structure ne subsisterait sur site...

La suppression des brigades de Sainte Anne signifie donc pour les collègues une mobilité obligatoire pour Saint Barnabé, la rue Borde, ou même pour d'autres résidences du département s'ils veulent continuer à exercer leur métier.

Etant donné ce qu'est la ville de Marseille, son étendue, la mauvaise qualité de ses moyens de transport collectifs, les embouteillages dont elle est recordman en Europe, cela équivaut pour les agents de Sainte Anne à un déplacement forcé d'une résidence à l'autre, éloignées de plusieurs dizaines de kilomètres, dans le département. De quoi changer la vie des collègues, considérablement dégrader leurs conditions de vie ! C'est cela la mobilité forcée !

Forcément la menace qui pèse sur nos collègues de Sainte Anne parle à tous les agents car tous sont concernés, quel que soit leur service ou leur poste, par les restructurations et suppressions de services que l'administration veut conduire à marche forcée et la mobilité forcée qui peut en découler.

Quoi de plus significatif, à cet égard que l'année 2016 ait commencé par la suppression d'un service, la Trésorerie d'Eygrières, et la délocalisation de ses agents qui se voient transférés à Salon !

Le fait que les suppressions de brigades à Sainte Anne et d'une brigade d'Aix s'accompagnent de la suppression de l'antenne PCE d'Aubagne (et d'un poste de B) et d'un poste de l'antenne d'Arles est tout aussi significatif : cela démontre que **c'est toute la sphère du contrôle fiscal départemental, à terme l'ensemble des brigades départementales et des PCE, qui sont menacés par la politique de régionalisation du contrôle fiscal conduite par la DG pour supprimer un maximum d'emplois.**

L'administration ose dire que le passage à 9 puis 10 vérificateurs par brigade qui accompagne les suppressions de brigades est de nature à renforcer la mutualisation. C'est de la langue de bois. Car personne n'est dupe : le passage à des brigades de 9 puis 10 vérificateurs ne peut entraîner qu'une dégradation du soutien technique des chefs de brigades qui seront surchargés et donc une dégradation des conditions de travail de tous.

Pour parvenir à ses fins l'Administration est prête à sacrifier les intérêts des agents et à leur imposer la mobilité forcée ! Voilà ce qu'il en est de tous ses projets de regroupement (et la création du PCRP en est une autre illustration), voilà ce que démontre le précédent de Sainte Anne !

Des brigades à 8, c'est le maximum !

C'est pourquoi, il faut maintenir les 3 brigades supprimées de Sainte Anne et d' Aix !

L'administration ne peut d'un côté diligenter des enquêtes de l'IGF sur la qualité des contrôles et dans le même temps en saper les bases !

La défense du contrôle fiscal départemental l'impose:

Il faut maintenir toutes les antennes PCE et y annuler les suppressions d'emplois !

Allons ensemble l'exiger au CTL du 20 !

Rendez vous le 20 à 9 heures devant les locaux des OS rue Borde.